

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 2616 du 3 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR : INTJ1525373S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 19 novembre 2015,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Colinon, Patrice	Nigend : 142 417
Gonthier, Betty	Nigend : 165 328
Prot, Éric	Nigend : 156 645
Turon, Hervé	Nigend : 138 684
Zimmermann, Daniel	Nigend : 159 436

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Ollier, Chantal	Nigend : 70 188
Doré, Christophe	Nigend : 179 879
Rostoucher, Olivier	Nigend : 168 597

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Martin, José	Nigend : 169 983
Lédé, Éric	Nigend : 152 582
Meunier, Julien	Nigend : 180 245
Georget, Vanessa	Nigend : 209 005
Laurent, Audrey	Nigend : 200 068
Templier, Armel	Nigend : 197 323

Pour le grade de maréchal des logis-chef, le gendarme :

Watremez, Julien	Nigend : 191 676
-------------------------	------------------

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2015.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'armement,
J.-L. PAYRARD*